

SÉANCE DU 7 FÉVRIER 2018

DÉCISION N° 2018 / 16 / PPE / 4

PROJET DE RÉVISION DE LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

La Commission nationale du débat public,

- vu le code de l'environnement en ses articles L121-1 et suivants, notamment l'article L.121-8,
- vu la décision n°2017/41/PPE/1 du 6 septembre 2017, décidant de l'organisation d'un débat public sur le projet de révision de la programmation pluriannuelle de l'énergie,
- vu la décision n°2017/57/PPE/2 du 4 octobre 2017 désignant Monsieur Jacques ARCHIMBAUD comme président de la commission particulière du débat public,
- vu la décision n°2017/ 58/PPE/3 du 4 octobre 2017, désignant les membres de la commission particulière du débat public

sur proposition de Monsieur Jacques ARCHIMBAUD et après en avoir délibéré

DÉCIDE :

Article unique:

Les personnes suivantes sont désignées comme membres de la commission particulière en charge de l'animation du débat public sur le projet de révision de la programmation pluriannuelle de l'énergie :

- Monsieur Noël CHAMBODUC de SAINT-PULGENT
- Monsieur Jean-François HÉLAS

Le Président



Christian LEYRIT